

NEXUS / FINANCE

**PLAN COMPTABLE À PARTIR DU
01.01.2023
EMS CANTON DU VALAIS**

Meeting TEAMS du 01.12.2022

Équipe Nexus



Juan Paya

Chef de projet VS



Adrian Stettler

nexus / Finance



Hayri Goeksungur

nexus / EMS



Ricardo Gillioz

nexus / Personnel

Agenda

Ce qui vous attend aujourd'hui



CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS

- Introduction du nouveau plan comptable 2023
- Aperçu des étapes de travail
- Qu'est-ce qui est fait ?
- Qu'est-ce qui est ouvert ?
- Les prochaines étapes : Qui fait quoi ?
- Questions ?

Introduction du nouveau plan comptable

- + À partir du 1.1.2023
- + Structure selon le plan comptable PME (petite moyenne entreprise, auparavant Curaviva)
- + Nouveau 5 chiffres (avant 4 chiffres)
- + Concerne tous les domaines dans le programme
- + Dépendances entre les modules lors des travaux
- + Étapes de mise en œuvre selon les diverses phases

Aperçu des étapes de travail

Étapes de mise en œuvre selon les diverses phases

+ Phase I:

- + Modifications dans le domaine du plan comptable et du plan des charges par nature pour l'exercice 2023

+ Phase II:

- + Modifications dans le domaine des salaires (base du personnel) et de la facturation (catalogue des prestations) avec dates de validité

+ Phase III:

- + Travaux avec une période de validité dans les domaines entre les derniers traitements 2022 et les premiers 2023 (base des genres de salaires, bases des créanciers/débiteurs, propres relations de paiement, compte collectif)

+ Phase IV:

- + Travaux pouvant être effectués s'il n'y a plus de traitement dans le cours de l'exercice 2022 (supprimer les règles d'imputation, bloquer les comptes, adapter la comptabilité analytique)

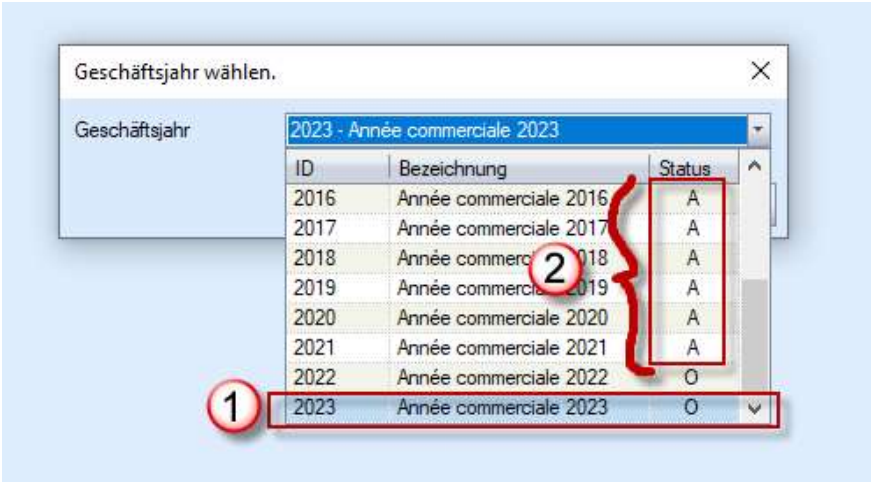
+ Phase V:

- + Travaux pouvant être effectués à partir de l'exercice 2024 (suppression des anciens comptes)

Qu'est-ce qui est fait ?

Phase I

- + Ouverture de l'année commerciale 2023 ①
- + Clôture d'anciens exercices pour lesquels des comptabilisations de résultats ont été effectuées ②



ID	Bezeichnung	Status
2016	Année commerciale 2016	A
2017	Année commerciale 2017	A
2018	Année commerciale 2018	A
2019	Année commerciale 2019	A
2020	Année commerciale 2020	A
2021	Année commerciale 2021	A
2022	Année commerciale 2022	O
2023	Année commerciale 2023	O

Qu'est-ce qui est fait ?

Phase I

+ Importation nouveau plan comptable / plan des genres de frais

Importation données

Nouveau Mémoiser Rejeter Effacer Imprimer Fermer Structure ouvrir .CSV ouvrir .XLS

Job (déroulement d'importation dans job)

Dérouleme 26.11.2022 11:09:00, Compte GL - Import comptes 2023,

Importeur Compte GL Date 26.11.2022 Tem 11:09:00 Utilisateur test1

Description Import comptes 2023

Konto

PerID	Konto_nummer	Bezeichnung	Kontotyp	WaehrungID	Sperr_ab_datum	isdebikto	iskredikto	istrans	isanikto
<input checked="" type="checkbox"/>									

Record: 1 Of 1

Konto

PerID	Konto_nummer	Bezeichnung	Kontotyp	WaehrungID	Sperr_ab_datum	isdebikto	iskredikto	istrans	isanikto
2023	10000	Caisse	A	CHF	19000101	N	N	N	N
2023	10100	Comptes pos...	A	CHF	19000101	N	N	N	N
2023	10200	Banques	A	CHF	19000101	N	N	N	N
2023	10600	Actions	A	CHF	19000101	N	N	N	N
2023	10620	Part de fond...	A	CHF	19000101	N	N	N	N
2023	10630	Obligations	A	CHF	19000101	N	N	N	N
2023	10690	Correction d...	A	CHF	19000101	N	N	N	N
2023	10900	Médicaments	A	CHF	19000101	N	N	N	N
2023	10910	Matériel de t...	A	CHF	19000101	N	N	N	N
2023	10920	Coiffeur	A	CHF	19000101	N	N	N	N
2023	10930	Pédicure	A	CHF	19000101	N	N	N	N
2023	10940	Forfaits d'ass...	A	CHF	19000101	N	N	N	N

Qu'est-ce qui est fait ?

Phase I

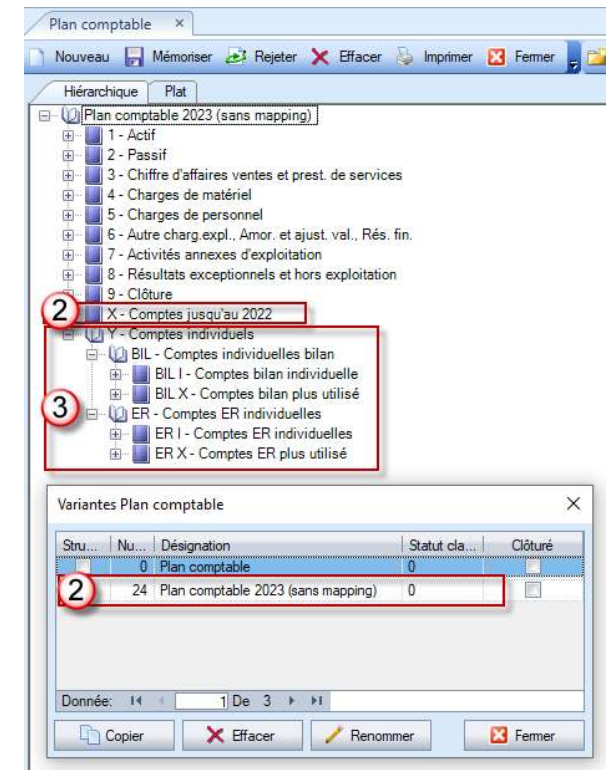
+ Variantes plan comptable / plan genres de frais

1 Variante 24
„Plan comptable 2023 (sans mapping)“

+ Filtre des comptes individuels

2 X – Comptes jusqu'a 2022
Comptes standards précédents attribués

3 Y- Comptes individuelles précédents
pas attribués



Qu'est-ce qui est fait ?

Phase I

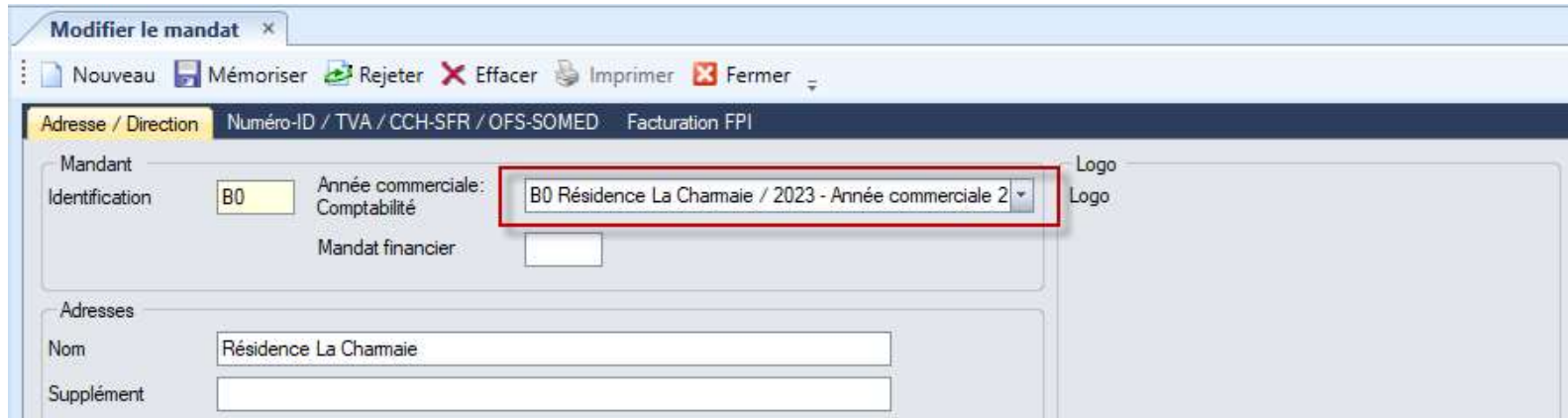
- + Importation liaisons GFR-CCH
- + Supprimer les règles de GFR-CCH qui ne sont plus utilisées (compte classes 3/4/7)

perid	kanr	kstrn	prjbuch	Eneur d'Importation	Importé	Utilisateur
2023	51110	115	0		2022.1...	test1
2023	51120	115	0		2022.1...	test1
2023	51210	115	0		2022.1...	test1
2023	51310	115	0		2022.1...	test1
2023	51420	115	0		2022.1...	test1
2023	51410	115	0		2022.1...	test1
2023	52010	110	0		2022.1...	test1
2023	52010	115	0		2022.1...	test1
2023	52020	110	0		2022.1...	test1
2023	53010	030	0		2022.1...	test1
2023	53020	030	0		2022.1...	test1
2023	53050	030	0		2022.1...	test1
2023	54010	040	0		2022.1...	test1

Qu'est-ce qui est fait ?

Phase I

- + Attribution nouvelle année commerciale dans mandants EMS
- + **Attention: Extrême prudence lors du réglage!**



The screenshot shows a web application window titled "Modifier le mandat". The interface includes a menu bar with options: Nouveau, Mémoriser, Rejeter, Effacer, Imprimer, and Fermer. Below the menu bar, there are tabs for "Adresse / Direction", "Numéro-ID / TVA / CCH-SFR / OFS-SOMED", and "Facturation FPI". The main form area is divided into sections: "Mandant" with fields for "Identification" (B0), "Année commerciale: Comptabilité" (highlighted with a red box, showing "B0 Résidence La Chamaie / 2023 - Année commerciale 2"), and "Mandat financier"; "Adresses" with fields for "Nom" (Résidence La Chamaie) and "Supplément"; and "Logo" fields.

Qu'est-ce qui est fait ?

Phase I

- + Matrice des directives comptables GFR-CCH créée
- + **Attention: Besoin d'ajustement → voir les prochaines étapes**

Directives comptables

Konto-Nr.	Bezeichnung	Régularisation corpar	Dienstleistende Kostenstellen											Leistungserbringen			
			Bâtiment	Energie	Services techniques	Service de transport	Direction / administration	Service de maison	Logerie	Nettoyage	Restauration	Magasin central	Pharmacie et médicaments ne figurant pas sur la L.S.	Hôtellerie	Activités	Soins	Physiothérapie
		001	010	011	020	021	030	040	041	042	060	090	095	100	110	115	130
COMPTE RÉSULTAT																	
513	Personnel soignant cat. 3																
51310	Autre personnel soignant															x	
514	Stagiaires et apprentis de soins																
51410	Stagiaires du secteur soignant															x	
51420	Apprentis du secteur soignant															x	
515	Personnel soignant autres disciplines médicales																
51510	Ergothérapeutes															x	
51520	Physiothérapeutes															x	x
520	Personnel d'encadrement et d'animation																
52010	Personnel d'animation													x		x	
52020	Personnel d'aumônerie													x			
530	Personnel de l'administration																
53010	Direction						x										
53020	Secrétariat - Réception - Administration						x										
53050	Rémunération conseil Fondation ou administration						x										
540	Personnel de maison																
54010	Personnel hôtelier et intendance							x	x	x	x						
550	Personnel technique																
55010	Personnel technique				x												

Qu'est-ce qui est fait ?

Phase I

+ Désintoxication comptabilité analytique avant ouverture 2023

+ Éliminer vieux comptes de répartition et blocs de coûts

+ Suppression des attributions sur les CCH 2xx

- 200 - Hôtellerie
- 210 - Activités
- 215 - Soins non LAMal
- 220 - Soins LAMal
- 230 - Thérapie
- 240 - Médecin
- 250 - Médicaments LS
- 251 - Matériel LIMA

Budget AC/AP

Attribution CCH/GFR

Centre de charges 200 - Hôtellerie

Attribués

Numéro	Description	Budget	fep	epa
U100	Répartition Pension	0.00		

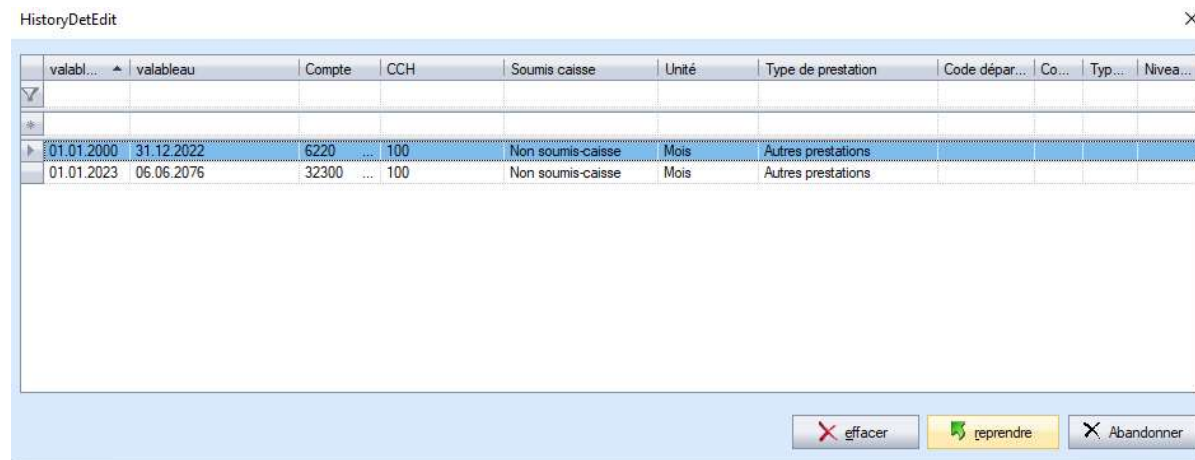
- 65 - Structure de soins de jour ou de nuit
- 66 - Loyers et produits financiers
- 67 - Subventions diverses à l'exploitation
- 68 - Subvention communale à l'exploitation
- 69 - Produits divers
- 70 - Prestation hors exploitation
- U - Répartition
- UH - Répartition centres de charges principaux
 - H10 - Répartition Bâtiment
 - H11 - Répartition Énergie
 - H20 - Répartition Service technique
 - H21 - Répartition Service de transport
 - H30 - Répartition Direction / Administration
 - H40 - Répartition Service de maison
 - H41 - Répartition Lingerie
 - H42 - Répartition Nettoyage
 - H43 - Répartition Magasin central
 - H44 - Répartition Restauration
 - H47 - Répartition Pharmacie
- U-KTR - Répartition SFR
 - G30 - Salaires médecin
 - G31 - Salaires personnel soignant qualifié
 - G32 - Salaires personnel soignant qualifié auxiliaire
 - G33 - Salaires personnel soignant auxiliaire
 - G34 - Salaires stagiaires de soins
 - G35 - Salaires personnel autres disciplines médicales
 - G20 - Salaires du personnel d'encadrement et d'animation
 - G7 - Charges sociales
 - G88 - Honoraires pour prestation de tiers
 - G39 - Autres charges du personnel
 - G40 - Médicaments et matériel médical

Numéro	Modèle de bloc de coûts
KB100G39	TKV39 - Imputation partielle des coûts autres charges du personnel
KB100G42	TKV42 - Imputation partielle des coûts ménage et nettoyage
KB100G43	TKV43 - Imputation partielle des coûts entretien et réparation
KB100G44	TKV44 - Imputation partielle des coûts charges des investissements
KB100G45	TKV45 - Imputation partielle des coûts eau et énergie
KB100G46	TKV46 - Imputation partielle des coûts provision
KB100G49	TKV49 - Imputation partielle des coûts autres charges d'exploitation
KB100G50	TKV50 - Imputation partielle des coûts avances aux pensionnaires
KB100G62	TKV62 - Imputation part. des coûts autres prestations aux pens.
KB100G620	TKV620 - Imputation partielle des coûts taxes de pension
KB100G63	TKV63 - Imputation part. des coûts produits de prest. à des tiers
KB100G64	TKV64 - Imputation part. des coûts produits de prestation au pers.
KB100G66	TKV66 - Imputation partielle des coûts Loyers et Produits financiers
KB100G67	TKV67 - Imputation partielle des coûts subventions diverses
KB100G68	TKV68 - Imputation partielle des coûts subventions communales
KB100G69	TKV69 - Imputation partielle des coûts Produits divers
KB100G70	TKV70 - Imputation partielle des coûts charges hors exploitation
KB100G72	TKV72 - Imputation part. des coûts charges et produits sur titres
KB100G79	TKV79 - Imputation partielle des coûts dons et legs
KB100G10	TKV10 - Imputation partielle des coûts rép. bâtiment
KB100G11	TKV11 - Imputation partielle des coûts rép. énergie
KB100G20	TKV20 - Imputation partielle des coûts rép. service techniques
KB100U21	TKVU21 - Imputation partielle des coûts rép. service des transports
KB100U30	TKVU30 - Imputation partielle des coûts rép. direction / admin.
KB100U40	TKVU40 - Imputation partielle des coûts rép. service de maison
KB100U41	TKVU41 - Imputation partielle des coûts rép. buanderie lingerie
KB100U42	TKVU42 - Imputation partielle des coûts rép. nettoyage
KB100U60	TKVU60 - Imputation partielle des coûts rép. restauration

Qu'est-ce qui est fait ?

Phase I

- + Adaptation du catalogue des prestations (facturation)
 - + Rajout d'une ligne de prestation au 01.01.2023
 - + Désactiver la prestation existante au 31.12.2022
 - + Mise en place de la prestations avec le nouveau numéro de compte



HistoryDetEdit

valabl...	valableau	Compte	CCH	Soumis caisse	Unité	Type de prestation	Code départ...	Co...	Typ...	Nivea...
01.01.2000	31.12.2022	6220	100	Non soumis-caisse	Mois	Autres prestations				
01.01.2023	06.06.2076	32300	100	Non soumis-caisse	Mois	Autres prestations				

Buttons: effacer, reprendre, Abandonner

Qu'est-ce qui est ouvert ?

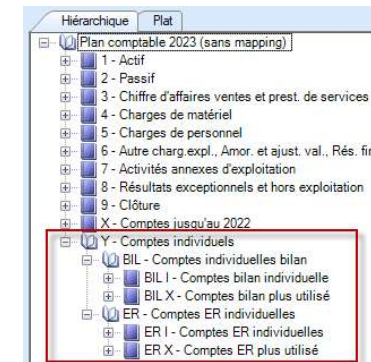
Phase II

+ Travaux ouverts Phase II

+ NEXUS FINANCE

+ Evaluer les comptes individuels et les ouvrir si nécessaire

+ Compléter les règles d'imputation de la matrice



Buchungsrichtlinien Walls

Konto Nr.	Beschreibung	Sachvermögen	Darstellende Klassenstellen										Leistungsleistungen						
			001	010	011	002	003	004	005	006	007	008	009	010	011	012	013		
810	Phylogenetik Art. 2																		
81001	Bilgen-Phylogenetik																		
814	Funktionen und Beiträge im Phylogenetik																		
81410	Funktionen im Phylogenetik																		
81420	Beiträge im Phylogenetik																		
818	Phylogenetik anderer zoologischer Fachbereiche																		
81810	Funktionen																		
81820	Beiträge																		
820	Arbeitskräfte und Lehrgangspersonal																		
82001	Arbeitskräfte																		
82002	Lehrgangspersonal																		
828	Vorstellungspersonal																		
82801	Leitung																		
82802	Leitungshilfen, Expediten, Administrativ																		
82803	Einrichtungsfunktionäre oder Vorwärtspersonal																		
848	Hilfskräfte und Instandhaltungspersonal																		
84810	Einrichtung- und Instandhaltungspersonal																		
858	Technische Personal																		
85801	Technische Personal																		

Qu'est-ce qui est ouvert ?

Phase II

- + NEXUS EMS Tableau des décisions (TD)
 - + Rajout d'une date de fin des prestations existante au 31.12.2022
 - + Nouvelle ligne de plan de compte à partir du 01.01.2023
 - + Modification des comptes avec les nouveaux

Prestation-événement GP Prestation de base GP Calendrier GP Payeur TD **Compte GP** Taxe point TD RCC-ET FA-Mise en page -TD Pauschalen-ET

Compte GP

aff. toutes les entrées

Bitte ziehen Sie den Spaltenkopf hierher um nach dieser Spalte zu gruppieren.

Date de	Date au	Type de prestation	Cat. chambre	Code de tarif	Abttarifcode	Etranger	Genre de résident	Catalogue de prestation	Niveau de soin	Plan compte
01.02.2022	06.06.2076					<input type="checkbox"/>		Forfait assistance pharmacie		5800 Forfaits d'assistance-pharmaceutique - Refac.
01.01.2022	06.06.2076					<input type="checkbox"/>		Rattrapage Participation cantonale coût des ...		7510 Produits exercice antérieur
01.01.2022	06.06.2076					<input type="checkbox"/>		Rattrapage Participation du résident aux coût...		7510 Produits exercice antérieur
01.01.2022	06.06.2076	Autres prestations				<input type="checkbox"/>		Frais de pédicure		5400 Pédicure - Refacturation

Qu'est-ce qui est ouvert ?

Phase II

+ NEXUS PERSONNEL

- + Données du salarié / Organisation „Plan de comptabilisation“ (Mutation, nouveaux comptes - valable depuis janvier 2023)

Plan de comptabilisation

Genre répat. : Avec attr. de compte GL et CCH

Compte GL : 51110 - Infirm. HES, Infirm. ES, autre ter. A (Cat. 1-01)

Type répat. : Centre de charges

CCH/SFR : C-115 - Soins général

Partie : 100.00 CCH principal

Du : Jan 2023

au :

No	Compte	CCH/SFR	Projet	Partie	Du	Au
Vide						
51110	Infirm. HES, Infirm. ES, autre ter. A (Cat. 1-01)	C-115		100.0000	Jan 2023	
3111	Infirmières Cat. A	C-115		100.0000	Avr 2019	Dec 2022

- + PIS Catégories des postes
 - + Désignation des postes (Soins)

Qu'est-ce qui est ouvert ?

Phase III

+ Travaux ouverts Phase III

+ NEXUS FINANCE

- + Base des débiteurs/créanciers Button „Proposition“
→ ajuster compte collective/compte produits
- + Base des créanciers Proposition de compte
→ ajuster si utilisés
- + Ajuster comptes GL propres Instituts de paiement

+ NEXUS HEIM

- + Adapter compte collective dans mandat EMS

Qu'est-ce qui est ouvert ?

Phase III

+ NEXUS PERSONNEL

- + Base rubriques salariales / modifier les comptes
- + Début janvier 2023, les nouveaux comptes seront adaptés dans le compte GL des rubriques salariales pour tous les mandats.

Comptes GL

<input checked="" type="checkbox"/> Comptes GL	Débit	Crédit	Formule -1
Compte	3000 - Salaires Médecins	2099 - Paiements salaires	1

Fichier des salariés Suffixe Suffixe

Impôt actif

Comptes comptabilité analytique

calcul des coûts-répartition

Fichier des salariés (sans comptabilité) Débit

Fichier des salariés (avec comptabilité) Crédit

Générale

Préfixe section de frais principale (x par section)

Reprendre Copier

Qu'est-ce qui est ouvert ?

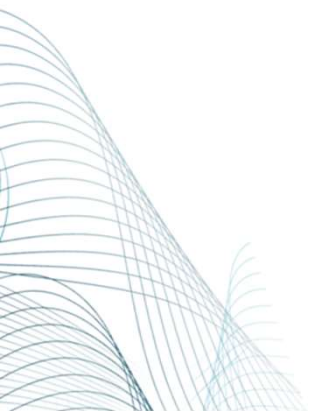
Phase IV

- + Travaux ouverts Phase IV (après clôture des comptes)
 - + NEXUS FINANCE
 - + Suivi du flux comptable
 - + Effectuer d'éventuelles transferts/corrections
 - + Bloquer vieux comptes et liaisons CCH/GFR
 - + Transférer la comptabilité des immobilisations (si utilisée) vers de nouveaux comptes collectifs
 - + Reports de solde du 31.12.2022 au 01.01.2023 sur de nouveaux comptes
 - + Adaptation comptabilité analytique pour statistique 2023

Qu'est-ce qui est ouvert ?

Phase V

- + Travaux ouverts Phase V (dans l'année commerciale 2024)
 - + NEXUS FINANCE
 - + Eventuellement effectuer des transferts/corrections
 - + Suppression des anciens comptes et genres de frais dans l'année commerciale 2024



Prochaines étapes : Qui fait quoi ?

Phase II

+ Travaux Phase II

+ **Comptabilité EMS:**

- + Ouvrir les comptes individuels nécessaires
 - + Principe 1 : autant que nécessaire, aussi peu que possible
 - + Principe 2 : pour les comptes de résultats, TOUJOURS choisir le genre de frais existant (standard)
 - + Principe 3 : compte finance = 5ème position individuellement
- + Retour des comptes individuels
 - + Renvoyer le fichier Excel selon modèle
- + Compléments dans les règles d'imputation
 - + Déclaration avec formulaire (pour compléter la matrice des règles d'imputation générale)
- + Les factures fournisseurs 2023 peuvent être saisies dès maintenant
 - + **Attention : le compte collectif doit être modifié manuellement en 20000 !**

+ **Équipe NEXUS FINANCE :**

- + Traiter les retours
- + Évaluer et compléter la matrice des règles d'imputation
- + Point de contact pour les questions relatives aux travaux à effectuer

Prochaines étapes : Qui fait quoi ?

Phase II: Comptabilité EMS

+ Juger et ouverture comptes individuels dans la variante 24 „Plan comptable 2023 (sans mapping)“

+ BIL_I/ER_I:

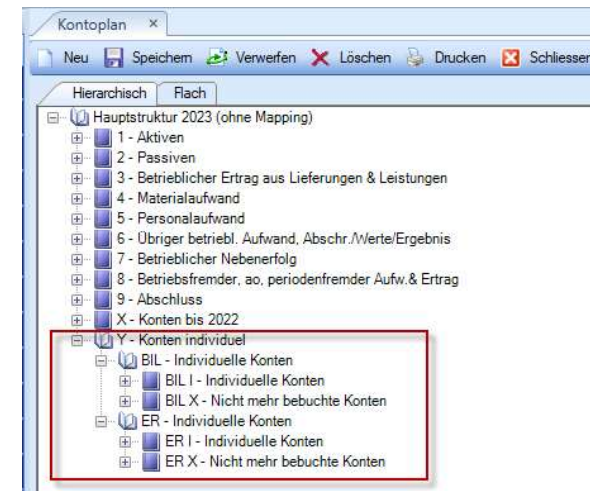
+ dans années 2021/2022 comptes utilisés

+ BIL_X/ER_X:

+ dans années 2021/2022 solde = 0

+ BIL_S/ER_S: (**Veillez créer ces groupes**)

+ Anciens comptes individuels pouvant être réaffectés à de nouveaux comptes standards



Prochaines étapes : Qui fait quoi ?

Phase II: Comptabilité EMS

+ Message de retour

+ Remplir le modèle Excel de déclaration des comptes individuels utilisés

«Mandant XX individuelle Konten, Kontierungsregeln - comptes individuels, règle de comptabilisation.xlsx »

+ Déclaration des comptes individuels

+ Compléments/corrections des règles d'imputation

→ N'a pas besoin d'être parfait

+ Envoyer an:

+ An: silvija.orman@nexus-schweiz.ch

+ CC: juan.paya@nexus-schweiz.ch

+ CC: adrian.stettler@nexus-schweiz.ch

Individuelle Konten / comptes individuels				
Mandant ID	Mandant-Name / Nom du mandant			
X0	EMS XY			
Bilanzkonten / Comptes bilan:				
altes Konto	Bezeichnung	Zuordnung zu neuem Standardkonto	Neues Indivkonto	Bezeichnung
viell compte	libellé	Attribution à nouvel compte standard	Nouveau compte individuel	libellé
1002	Caisse cafétéria EXAMPLE		10002	ditto
2011	Créanciers AVS/AI/APG/AC EXAMPLE	22710		standard
Erfolgskonten / Comptes de résultat:				
altes Konto	Bezeichnung	Zuordnung zu neuem Standardkonto	Neues Indivkonto	Bezeichnung
viell compte	libellé	Attribution à nouvel compte standard	Nouveau compte individuel	libellé
6202	Participation communale lits de court séjour EXAMPLE		32010	standard
6203	Participation cantonale lits de court séjour EXAMPLE		32020	standard

Ergänzungen/Korrekturen Matrix KST/KOA-Verbindungen		
Ajouts/Corrections matrice liaisons CCH/GFR		
Mandant ID	Mandant-Name / Nom du mandant	
KOA / GFR	KST / CCH	Bemerkungen / remarques

Prochaines étapes : Qui fait quoi ?

Phase III

+ Travaux Phase III

+ **Comptabilité Heim:**

- + Après la comptabilisation des derniers encaissements débiteurs 2022 et des cycles de paiement créanciers 2022
 - + Adaptation du compte des propres institutions de paiement
 - + **Attention : ne pas oublier le registre camt.054 !!**
- + Après la saisie des dernières factures des créanciers 2022
 - + Signaler à Nexus que les comptes collectifs peuvent être modifiés
 - + Adaptation des imputations par défaut dans la base de données fournisseurs

+ **Équipe NEXUS FINANCE :**

- + Adapter le compte collectif à la base de données dans le fichier débiteurs et dans le mandat
- + Adapter le compte collectif à la base de données dans le fichier fournisseurs
- + Point de contact pour les questions relatives aux travaux à effectuer

Prochaines étapes : Qui fait quoi ?

Phase IV

- + Travaux Phase IV (printemps 2023)
 - + **Comptabilité Heim :**
 - + Contrôler ou il y a des écritures sur les vieux comptes
 - + Si oui, faire des écritures de corrections
 - + Suivi du flux comptable
 - + Adapter variante 23 (mapping comptes individuels)
 - + Divers travaux dans la comptabilité d'immobilisation
 - + **Des informations détaillées suivront en printemps 2023**

 - + **Équipe NEXUS FINANCE :**
 - + Supprimer les liaisons CCH/GFR sur les vieux comptes
 - + Bloquer vieux comptes
 - + Point de contact pour les questions relatives aux travaux à effectuer

MERCI POUR VOTRE ATTENTION!

